



Bron - source: Amsab - Institut d'histoire sociale

Le bouleversement politique du 16 novembre 1919

Les premières élections parlementaires au suffrage universel pur et simple

Le 16 novembre 1919, pour la première fois depuis la fin de la Première Guerre mondiale, les électeurs belges se rendaient aux urnes pour élire un nouveau Parlement. Des élections que l'on peut, à plusieurs égards, qualifier d'historiques: le corps électoral, en se démocratisant, fut fortement élargi, certaines catégories de femmes votèrent pour la toute première fois – même si leur nombre resta symbolique – et les équilibres politiques à la Chambre et au Sénat furent profondément bouleversés.

Une année entière sépara la libération et les premières élections parlementaires d'après-guerre. Ce délai était dû à la poursuite de la démocratisation du droit de vote. Le suffrage universel pur et simple ne fut pas établi si facilement. Sa mise en place exigeait en réalité une modification préalable de la Constitution. Il était pourtant impensable de maintenir, en 1919, le système d'avant-guerre où il fallait avoir 25 ans pour pouvoir voter. Un grand nombre de soldats du front en auraient été exclus. Une loi ordinaire mit dès lors le nouveau système de vote en place, pour les seules élections de 1919, et le parlement issu de ces élections modifia ensuite la Constitution.

Les élections eurent de profondes conséquences politiques. Le grand vainqueur de 1919 fut le Parti ouvrier belge et le parti catholique perdit sa majorité absolue. A partir de là, seuls des gouvernements de coalition dirigèrent la Belgique. Dans les premières années suivant la Première Guerre mondiale, les divers gouvernements d'union nationale mirent en place des réformes sociales qui traversèrent le temps: la journée de travail de 8 heures, les premiers comités paritaires et les conventions collectives de travail, la liaison des salaires à l'inflation, etc. En d'autres mots, certaines conséquences des élections de 1919 se font encore ressentir aujourd'hui.